



# GUIDE DE VISITE

## SERVICE ACCUEIL DES FAMILLES

Centre Pénitentiaire de Châteauroux



Centre Pénitentiaire  
Le Craquelin  
36021 Châteauroux

# PRÉAMBULE

Ce livret a pour objectif de vous apporter des informations pratiques concernant votre visite à un proche en détention.

## Qui sommes-nous ?

Sodexo est mandaté par l'Administration Pénitentiaire pour gérer un ensemble de services au sein du Centre Pénitentiaire de Châteauroux dont l'accueil des familles pour les parloirs.

Nos agents d'accueil sont à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires.

## LE PERMIS DE VISITE

Le permis de visite est une autorisation de l'Administration Pénitentiaire vous permettant de rendre visite à une personne incarcérée durant toute la durée de la peine.

Il est **obligatoire, personnel et nominatif** même pour les mineurs.

Il reste **valable** si la personne détenue est **transférée** dans un autre établissement

**IL EST INDISPENSABLE POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AU PARLOIR.**

## COMMENT L'OBTENIR ?

**Pour une personne prévenue**  
(en attente de jugement ou en condamnation non définitive)



Auprès du **Tribunal de Grande Instance** du lieu du jugement

**Pour une personne condamnée**



Auprès du **service des parloirs** du Centre Pénitentiaire situé à l'Abri Familles aux heures des parloirs (voir page 3)  
02 54 53 44 59

**OU**

**Sur Internet** via le Portail des services de l'Administration Pénitentiaire  
<https://www.penitentiaire.justice.fr>

# LES PARLOIRS

## RÉSERVATION

Une fois votre permis de visite obtenu, vous devez prendre rendez-vous :

- **Par téléphone** : 0 800 032 800 (appel gratuit depuis la France et selon opérateur).
- **Par Internet** : [www.penitentiaire.justice.fr](http://www.penitentiaire.justice.fr)

 L'accueil téléphonique est ouvert **le lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et le mardi et jeudi de 13h à 16h.**

**Les rendez-vous parloir doivent être pris 72h à l'avance.**

### Nombre de parloirs

Personnes prévenues : 3 par semaine

Personnes condamnées : 2 par semaine

### Nombre de personnes maximum par parloir

3 adultes ( $\geq 13$  ans)

2 adultes et 2 enfants ( $< 13$  ans)

*Les enfants de moins de 13 ans comptent comme une demi-part.*

### Cas particuliers :

- Pour un mineur de moins de 13 ans ne possédant pas de carte d'identité, présentez le livret de famille
- En cas de prothèse, plâtre ou prise de médicaments : présentez un certificat médical de moins de 3 mois
- En cas de perte ou de vol de la pièce d'identité : présentez une déclaration de perte ou de vol certifiée



### JOURS ET HORAIRES :

#### Maison d'arrêt

Lundi - Mercredi -  
Vendredi

**13h30 - 14h30**  
**16h00 - 17h00**

#### Centre de détention

**10h30 - 11h30**  
**10h30 - 11h30**  
**13h30 - 14h30**  
**16h00 - 17h00**

Samedi - Dimanche



## LE JOUR DU PARLOIR

1. Se présenter **30 minutes** avant l'heure du parloir à l'**Abri Familles** situé à l'extérieur du Centre Pénitentiaire
2. Présentez votre **pièce d'identité** (ou passeport ou permis de conduire)

*Des casiers sont à votre disposition pour laisser vos effets personnels.*



**Aucun enregistrement à moins de 15 minutes avant l'heure du parloir ne pourra avoir lieu.**

## VENIR AVEC VOTRE ENFANT

### Service gratuit de garderie

Durant les temps de parloirs du **mercredi** et **samedi après-midi**, vous avez la possibilité de faire garder votre enfant de plus de trois ans à l'Abri Familles par un agent d'accueil qualifié. Des animations seront proposées.

L'agent d'accueil se réserve le droit de refuser les enfants malades, sans avis médical.

# CE QUI EST AUTORISÉ

## APPORTER DU LINGE

Pour apporter du linge, il faut **impérativement avoir une visite au parloir**.

*Sauf dans le cas d'un détenu récemment écroué (nouvel arrivant). Dans ce cas, deux sacs maximum peuvent être apportés sur un mois sur deux semaines différentes. Une pièce d'identité vous sera demandée. Impossibilité de faire sortir du linge sans visite au parloir. Dépôt le lundi, mercredi et vendredi aux horaires de parloir (voir page 3)*

### **Conditions pour un dépôt de linge lors d'un parloir :**

- 1 sac de linge entrant par personne détenue et par semaine
- Dépôt seulement autorisé aux jours et horaires (voir page 3)
- 1 sac de linge SORTANT en échange d'un sac ENTRANT (volume équivalent)
- Possibilité de simplement faire sortir un sac

Sont autorisés uniquement les sacs de type cabas de supermarché de dimensions 50x50x30 cm max (tout sac plus grand sera refusé) ET

- Le sac ne doit pas être surchargé et les anses seront nouées
- Doivent être mentionnés sur le sac le nom, le prénom, le numéro d'écrou, le bâtiment et la cellule
- Une liste du linge apporté doit être jointe au sac (vous la trouverez à l'Abri Familles ou sur notre site Internet : voir ci-dessous)
- Les vêtements bleus marine, kaki, à impression camouflage et à capuche sont interdits

**Site Internet :** <https://accueifamilles.fr/etablissements/centre-penitentiaire-chateauroux>

## ENVOYER DE L'ARGENT

Les espèces, chéquiers et cartes bancaires étant interdits en détention, un compte nominatif individuel est ouvert au nom de la personne incarcérée par l'Administration Pénitentiaire.

Vous pouvez approvisionner son compte nominatif :



Code banque	Code guichet	N° compte	Clé	BIC	IBAN
10071	36000	00001000117	13	TRPUFRP1	FR76 1007 1360 0000 0010 0011 713

## ÉCRIRE

Il est possible d'écrire à une personne détenue. Le courrier devra mentionner son nom, prénom, numéro d'écrou, bâtiment et numéro de cellule et être envoyé à l'adresse suivante :

**Centre Pénitentiaire de Châteauroux**  
**BP549**  
**36021 Châteauroux Cedex**



## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

**Standard du Centre Pénitentiaire** : 02 54 53 40 00

**Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation** : 02 54 53 40 11

**Service Permis de visite** : 02 54 53 44 59

**Réservation parloirs** : 0 800 032 800

**Service pour les Parloirs Familiaux (PF) et Unités de Vie Familiale (UVF)** : 02 36 27 70 30

*L'accueil téléphonique de ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 11h30*

**Site Internet dédié à l'Accueil familles :**

<https://accueiffamilles.fr/etablissements/centre-penitentiaire-chateauroux>



## ACCÈS

**Centre Pénitentiaire**

**Le Craquelin**

**36021 Châteauroux**



***Le parking visiteurs se trouve immédiatement à gauche avant le portail d'accès au site.***